

# communiqué DE PRESSE

Jeudi 15 janvier  
2015

## La Métropole lance un appel à projets pour la création de recycleries

La création de recycleries fait partie intégrante de la politique de prévention des déchets menée par la Métropole Rouen Normandie pour modifier les comportements des usagers du territoire en matière de production de déchets. L'appel à projets contribuera à réduire les déchets traités par la collectivité.

En 2010, la Métropole Rouen Normandie a signé un accord cadre de partenariat avec l'ADEME visant la réalisation d'un Programme de Réduction des Déchets (PRD) sur 5 ans pour réduire la quantité de déchets produits sur le territoire en associant tous les acteurs concernés.

Parmi les actions du PRD, la Métropole a mené une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de recycleries entre mars 2013 et juin 2014. Outil novateur dans la mise en place des politiques locales de prévention, la recyclerie se définit comme un service intervenant sur :

- La collecte (en déchetterie et en porte-à-porte)
- Le traitement (préparation à la réutilisation d'objets)
- La vente de produits
- La sensibilisation au développement durable.

En vue d'expérimenter ce nouveau service, le premier en Seine-Maritime, la Métropole lance **un appel à projets pour la création d'une recyclerie sur le secteur Sud**, regroupant les déchetteries de Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Grand-Couronne, Saint-Etienne-du-Rouvray, Petit-Quevilly, Sotteville-lès-Rouen et Boos. Cette zone de collecte couvre 32 communes, **soit 232 550 habitants**.

## communiqué DE PRESSE

Il s'agit de faire émerger des initiatives visant le développement d'activité sur la récupération d'objets, complémentaire à l'offre existante sur le territoire. **Les projets retenus par la Métropole pourront bénéficier d'une aide d'un montant maximum de 50 000€ par an (2015-2017).** A l'issue de la période d'expérimentation de 3 ans, un bilan de l'action sera effectué en vue de décider la manière de poursuivre l'action.

### Modalités pratiques

Les candidatures sont à envoyer au plus tard **le lundi 30 mars 2015**, avant minuit, date limite de réception :

- **par mail** à l'adresse suivante : [recyclerie.sud@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:recyclerie.sud@metropole-rouen-normandie.fr)
- **par courrier** à Métropole Rouen Normandie, Direction de la Maîtrise des Déchets, 14 bis avenue Pasteur CS 50589, 76006 Rouen Cedex

Le règlement ainsi que les annexes de l'appel à projets sont à télécharger sur notre site internet : [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

Pour tout renseignement, contacter le service instructeur à la Direction adjointe déchets-garage du Pôle Val de seine, au 02 35 87 36 27

ou par mail : [laurent.duperron@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:laurent.duperron@metropole-rouen-normandie.fr)